

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18101 - 70ÈME ANNÉE

## Dans deux jours, le premier tour des départementales et des tendances déjà claires

### Le PCR dans une dynamique de reconquête

*A deux jours du scrutin, les choses sont de plus en plus claires. Des partis issus de créations médiatiques (PLR, LPA...) ne sont pas au mieux, même les sondages ne leur sont pas favorables. À l'opposé, le PCR est dans une dynamique de reconquête. Sa démarche s'appuie sur un programme, avec 25 propositions connues qui cherchent à répondre aux problèmes de la population. C'est toute la différence.*

Les élections départementales verront leur premier tour se dérouler dimanche 22 mars. Elle se fonde sur des circonscriptions nouvelles, et un mode d'élection inédit.

Nouvelle assemblée et remise à plat de l'échiquier politique, c'est en tout cas ce qui se profile pour La Réunion.

Depuis la présidentielle et les législatives de 2012, le paysage politique réunionnais s'est considérablement morcelé. Il a vu la création de partis à but clairement électoraliste, reposant sur des personnalités et non pas sur un programme. L'émiettement est allé jusqu'au niveau municipal, avec la naissance de formations ne se structurant guère au-delà d'une seule commune.

LPA tente de se développer à partir de Saint-Leu, PLR avait Saint-Paul comme base, le Progrès a Saint-Joseph et Saint-Benoît. Les médias amplifient la tendance et se focalisant sur des personnalités et non pas des partis et des programmes. Cela peut rapidement dériver sur la mise en valeur de créations médiatiques sans programme et donc sans perspective. Mais c'est le suffrage universel qui établit les lignes de force en dernier recours. Le peuple va donc trancher dès dimanche.

### PLR, LPA et Miranville en grandes difficultés

La campagne des départementales montre manifestement une grande difficulté pour ces créations médiatiques. À La Possession, Vanessa Miranville et son parti municipal sont sur la défensive. La réalité s'impose, et elle met en évidence les graves erreurs de gestion et le gaspillage. Dans une lettre adressée à la population, Philippe Robert et Anne-Laure Deveaux répondent point par point à la propagande d'une égarée des médias au bord de la rupture. Dimanche, les candidats progressistes seront devant.

Pour le LPA, le problème se pose au cœur de son dispositif à Saint-Leu. Son président n'est pas en lice, car il est déjà député et maire. Les candidats du LPA à Saint-Leu ont donc bien du mal à se détacher. En cas de défaite, le retentissement sera certain car la base de conquête vacillera. Tous les plans de LPA seront bouleversés.

Pour PLR, la situation est plus grave encore. Au moment de sa création, ce parti avait 3 maires, 8 conseillers généraux et une députée. Au soir du 29 mars, il risque de ne plus avoir qu'une mairie et une députée en sursis. Aux dernières municipales, PLR a perdu sa base de Saint-Paul. Avant même le premier tour, il n'a plus de candidat dans l'Est, là où il avait 4 conseillers généraux. À Saint-Paul, il avait 3 conseillers généraux, 2 ont refusé de concourir et la seule sortante en lice est en grande difficulté. Le canton de Trois-Bassins est désormais fusionné avec Saint-Leu, et le conseiller PLR sortant est redevenu un Divers gauche. Au Port, Jean-Yves Langenier et Firose Gador font la course en tête devant les candidats de la mairie PLR. Même les sondages ne sont plus favorables à PLR, alors qu'ils étaient auparavant un argu-

ment sur laquelle ce parti pouvait s'appuyer.

En cas de zéro pointé dans l'Ouest, PLR peut d'ores et déjà faire une croix sur le mandat de député de sa présidente. Les législatives ne sont que dans 2 ans.

### Le PCR marque sa différence

Le PCR se situe dans une dynamique de reconquête avec une approche différente. Le 22 février dernier, les communistes ont présenté un programme composé de 25 propositions. C'était lors d'une réunion rassemblant plus de 800 personnes à Sainte-Suzanne. Tout est public et ceux qui le souhaitent peuvent donc discuter sur du concret. Témoignages a d'ailleurs diffusé ces dernières semaines la totalité de ce programme. Le PCR a été le seul parti à placer les préoccupations de la population et à proposer des réponses dans un plan d'ensemble rédigé et diffusé dans toute l'île. C'est toute la différence avec les créations médiatiques, et c'est cela qui fera la différence dans les urnes dimanche.

Dimanche verra aussi l'impact de dynamiques venues de France qui s'amplifieront la semaine prochaine. Toute la question sera de connaître l'ampleur de la défaite du PS en France, et celle de la victoire de l'UMP, car l'extrême droite est en quasi-impossibilité de gagner le moindre département. Cela influencera sur la force de ces deux partis à La Réunion. Dans cette bataille, le PCR propose aux Réunionnais une alternative construite sur un projet réunionnais, pouvant être une base de rassemblement. C'est là aussi toute la différence.

M.M.

## Projet de loi « Adaptation de la société au vieillissement »

# Paul Vergès défend les intérêts des Réunionnais

**Le sénateur de La Réunion a déposé sept amendements au projet de loi « Adaptation de la société au vieillissement ». Ils visent à améliorer la situation de nos aînés et de leur famille, notamment par l'extension de la CMU-C. Même s'ils n'ont pas été adoptés, ces amendements ont permis de souligner devant la représentation nationale, la gravité et la spécificité. Un communiqué du sénateur rend compte des débats :**

**L**e Sénat vient de finir l'étude du projet de loi « Adaptation de la société au vieillissement ». Ce texte prévoit diverses dispositions visant à répondre aux défis de l'anticipation de la perte d'autonomie ; de l'adaptation de la société au vieillissement ; de l'accompagnement de la perte d'autonomie ; de la gouvernance des politiques de l'autonomie.

208 amendements ont été déposés sur le texte issu des délibérations de l'Assemblée nationale et 304 amendements ont été déposés sur le texte issu des travaux des commissions (affaires sociales, affaires économiques, lois) du Sénat.

On peut, en premier lieu, s'étonner de l'absence d'amendements déposés notamment par les ultramarins, et tout particulièrement les sénateurs réunionnais, (socialiste ou Président de Objectif Réunion), pourtant membres de la commission des affaires sociales.

Or, la question de l'adaptation de la société au vieillissement concerne La Réunion. En effet, La Réunion est aujourd'hui le plus jeune des DOM « insulaires historiques », et le vieillissement de la population y connaît une accélération moins importante qu'en Martinique et en Guadeloupe, néanmoins, elle sera cependant touchée par les évolutions démographiques à l'horizon 2030. En effet, à cette date, le nombre des personnes âgées de plus de 60 ans sera multiplié par 3.

Par ailleurs, 51 % des seniors réunionnais ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté national. C'est un niveau proche de la moyenne de l'île (49 % des Réunionnais).

Ces chiffres indiquent clairement la gravité de la situation à La Réunion. Et celle-ci ne va pas s'améliorer. En effet, la population en âge de travailler – et qui connaît le chômage aujourd'hui –, se retrouvera obligatoirement au « minimum vieillesse » lorsqu'elle aura atteint l'âge de la retraite.

En outre, l'aide à la personne, et dans ce cas précis, aux personnes âgées, est un secteur porteur d'emplois. Le CESER indique que, pour les métiers

de l'aide à domicile, les perspectives d'ici 2020, font état de 6.759 emplois en temps partiel et de 2.253 emplois à temps plein.

### Extension de la CMU-C

C'est dans ce contexte que le Sénateur Vergès a déposé 7 amendements, relayant les attentes et besoins des acteurs de ce secteur à La Réunion.

Ces amendements visaient essentiellement à générer des fonds supplémentaires soit directement pour les seniors ou leurs héritiers (en demandant à ce que « L'actif net successoral soit calculé en dehors de la valeur de la maison d'habitation des parents décédés. ») ; soit à de permettre au plus grand nombre de Réunionnais d'accéder, sans conditions de ressources, à la couverture mutuelle universelle complémentaire.

Le rapporteur de la commission des lois a estimé que cette question de l'extension de la CMU-C méritait en effet d'être étudiée et a donné un avis favorable. Le rapport que devait effectuer le gouvernement sur le sujet est toujours à l'état de projet, la ministre Rossignol a néanmoins promis sa publication « dans peu de temps ».

La question de la prise en compte des réalités des outre-mer alimentait la raison d'être de l'amendement demandant au gouvernement de « réexaminer, dans un rapport, les modalités de financement des transferts de compétences en matière de revenu de solidarité active, prestation de compensation du handicap et allocation personnalisée d'autonomie, et de prévoir un mécanisme d'indexation des compensations sur les évolutions des taux de revalorisation des prestations décidées par l'État ».

L'amendement n'a pas non plus été retenu. Au motif que la situation était déjà connue. Certes, mais personne ne peut contester, à La Réunion comme d'ailleurs dans d'autres départements de France Hexagonale, que le transfert du RSA, de l'APA, etc. a généré des pertes financières dans des conseils départementaux connaissant déjà de graves difficultés économiques.

### Gravité de la situation à La Réunion

Le Sénateur Vergès demandait également à ce que soient plus fortement taxées les plus-values immobilières, afin de financer le logement des personnes âgées. Un logement qui ne répond ni aux normes de sécurité ni aux besoins spécifiques des personnes.

Le sénateur Georges Labazée, (socialiste, Pyrénées atlantiques) et co-rapporteur du projet de loi, suggérait à la ministre : « au cours de la navette, nous devrions faire le point sur la question des outre-mer ».

Un amendement de précision du sénateur Vergès demandait également de tenir compte des spécificités des outre-mer dans la répartition des fonds gérés par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées).

Avis partagé par le sénateur socialiste Labazée: la PCH et l'APA doivent « tenir compte de la spécificité de ces territoires et les réponses apportées par le texte sont sans doute insuffisantes ». Néanmoins l'amendement sera rejeté.

Enfin, l'amendement visant à la création d'un service à la personne pour La Réunion n'a pas été adopté, la ministre expliquant que cela ne relève pas de ce texte de loi, le rapporteur précisant que l'on ne peut créer un tel service uniquement à La Réunion, mais reconnaît la pertinence de la demande.

Ainsi, les amendements déposés par le Sénateur Vergès, quand bien même ils n'ont pas été adoptés, ont permis de souligner devant la représentation nationale, la gravité et la spécificité de la situation dans les outre-mer en général et à La Réunion en particulier. En résumé, le sénateur Vergès a raison ; les Réunionnais intéressés ont raison. Mais on ne prendra pas de décision, sur n'importe quel prétexte... on verra plus tard. Les Réunionnais connaissent ce refrain du gouvernement depuis des dizaines d'années.

## Edito

# Tunisie : le symbole du Printemps arabe frappé par l'État islamique

**L**e Premier ministre a annoncé hier un bilan de l'attaque du musée du Bardo à Tunis. Il a compté 21 victimes, 19 touristes et 2 policiers tunisiens. Les 2 responsables de l'attaque sont morts lors de l'assaut des policiers. Cela fait donc un total de 23 victimes. Jamais la Tunisie n'a connu un attentat aussi grave. C'est un symbole.

C'est de Tunisie qu'était parti le Printemps arabe, fin 2010. Le gouvernement en place allait être le premier à tomber. Ce fut ensuite le tour de celui d'Égypte. Cernée de toute part, la Libye allait voir se déclencher une guerre civile. L'implication de l'OTAN favorisa un changement de régime et le basculement du pays dans l'instabilité totale. Le Printemps arabe s'est aussi déployé au Moyen-Orient. Il a servi de déclencheur à une autre guerre civile en Syrie.

4 ans plus tard, la situation est la suivante. En Syrie, les États-Unis sont en train d'envisager de revoir leur attitude vis-à-vis du gouvernement. Washington et Damas ont en effet un adversaire commun : l'État islamique.

En Égypte, les militaires ont repris le pouvoir comme au temps de Moubarak. Sortis de la clandestinité pour devenir la première force politique du pays, les Frères musulmans ont de nouveau été la cible de la répression. Plusieurs centaines d'entre eux ont été condamnés à mort. En Libye, c'est la décomposition du pays avec des conséquences dans tout le Sahel. L'État islamique y a montré sa présence en rappelant que s'implantant en Libye, il était désormais au Sud

de Rome, à portée de l'Union européenne.

La Tunisie est alors vue comme le seul pays qui a réussi une transition démocratique pacifique à la suite du Printemps arabe. La population a pu voter à des élections. Elle n'a pas eu à subir un coup d'État visant à remettre au pouvoir les vaincus du Printemps arabe.

Mais cette image a pris un coup dimanche, avec l'attentat du musée du Bardo. C'est le coeur du pays qui a été touché, car ce bâtiment se situe près du Parlement. C'est aussi le monde qui était visé : selon les informations diffusées aux médias, les terroristes visaient principalement les étrangers.

C'est un violent rappel de la situation de la Tunisie. Elle partage une frontière avec la Libye, un des pays les instables du monde qui est devenu une base de l'État islamique. Ce dernier a d'ailleurs revendiqué l'attaque de dimanche. C'est le symbole du Printemps arabe que l'État islamique a frappé.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Henry Hippolyte, conseiller général sortant

# Clarifier les "énormités" entendues au Port

**Henry Hippolyte, conseiller général sortant, a tenu à « apporter des éclairages et vérités sur les inepties entendues et lues » dans des tracts distribués par l'opposition, le PLR. Pour ce dernier, il y a là, la « nécessité d'apporter des informations aux électeurs », à qui « on ne peut pas dire n'importe quoi ».**

**L**a commune du Port a bénéficié de plusieurs investissements dans divers domaines, a expliqué ce Henry Hippolyte, conseiller général sortant, qui a assuré qu'un « gros travail a été fait par le Conseil général sur Le Port ».

### Rétablir la vérité sur le Conseil général

Henry Hippolyte a évoqué la distribution d'un tract par le PLR, dans lequel « il est dit que le budget du Conseil général est de 3 milliards d'euros. La première fois, c'est une erreur, la seconde, c'est une énormité ». « On ne peut pas donner de telles informations, le budget du Département est de 1,5 milliards d'euros. C'est grave d'annoncer 3 milliards, car si c'était le cas, le Conseil général n'aurait pas autant de problème ».

Il est également « dit qu'il n'y a pas de ligne budgétaire pour Le Port », alors que le Département n'a pas vocation à financer spécifiquement les communes. « Il n'y a jamais eu de ligne budgétaire pour une commune, mais pour des compétences. Dire de telle chose donne une image négative de la collectivité », a déploré Henry Hippolyte.

Ce dernier a d'ailleurs dénoncé l'emploi du mot "attentat" par le Parti pour La Réunion, qui a « dit qu'il y a un attentat contre les Portois. Ce mot est fort, disproportionné, inapproprié, même dangereux par les temps qui courent ».

Des « efforts ont été faits pour Le Port, même s'ils ne seront jamais suffisants », a indiqué l'ancien conseiller général. Ce dernier a assuré que « le Conseil général défend légitimement les intérêts de chaque canton, mais il travaille pour La Réunion et l'intérêt commun ».

« Ils disent que rien n'aurait été fait », a dénoncé Henry Hippolyte, qui a rappelé sa position de conseiller général et de président de certaines commissions, dont l'insertion et l'action sociale. Ce dernier a dressé le bilan des actions du Conseil général sur

Le Port, pour l'année 2014.

### Bilan des actions du Département sur Le Port

Henry Hippolyte a affirmé qu'une enveloppe de plus de 5 millions d'euros a été consacrée aux personnes âgées et handicapées du Port : 93 personnes ont obtenu l'aide aux personnes handicapées, 539 personnes âgées ont reçu des aides, 140 aide ménagères, 1074 chèques santé et 439 pass loisirs et transport ont été distribués. Le conseiller sortant a également évoqué la construction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) au Port.

Dans le domaine de l'éducation, 724 000 euros ont été dédiés à la réfection des 4 collèges de la ville, 600 000 euros à leur fonctionnement. De plus, 420 bourses ont été allouées par le Conseil général ainsi que 21 allocations scolaires d'accompagnement. Globalement, Le Port a bénéficié de 1,3 million d'euros dans le domaine de l'éducation.

Concernant, la famille et la petite enfance, « il est aberrant d'entendre qu'il n'y a pas d'accueil de petite enfance », alors « dès 2012, 193 chèques marmaille ont été distribués pour aider directement les familles, 10 structures sont agréées sur la commune pour 275 places et 3 structures sont en projet. Le Conseil général rémunère 43 assistantes maternelle, et des assistantes familiales travaillent aussi sur le territoire, a expliqué Henry Hippolyte.

Entre 2011 et 2014, 714 contrats CUI/CAE ont été attribués, 80 packs jeune, 261 fonds d'aide pour les jeunes, a expliqué ce dernier. Dans le logement, ce sont 164 améliorations de l'habitat pour un montant de 2,4 millions d'euros, 1640 Fonds Solidarité Logement (FSL) octroyé et 74 familles « ont bénéficié des quotas du Département pour être relogées ».

Enfin, ce dernier a admis que dans le passé, le Département alloué une aide aux communes, mais avec la baisse des dotations de l'Etat, cette dépense

a été réduite. Pour Le Port, ce sont 7 millions d'euros investit pour 74 opérations, a-t-il expliqué.

### Mobiliser les énergies

« Un gros travail a été fait par le Conseil général sur Le Port », contrairement aux dires des opposants du PCR. Henry Hippolyte, a d'ailleurs, mis en exergue la construction de la Maison du département, qui sert à « mutualiser les services et permettre aux administrés de trouver aide et écoute » et évoqué les 12 000 colis alimentaires distribués.

« C'est important d'apporter des éclairages face aux inepties dites sur le Conseil général », a expliqué Henry Hippolyte, qui a assuré que « les gens ont besoin des bonnes informations ». D'autant plus, dans un contexte économique et social morose, « les besoins de la population augmentent, mais le budget diminue ».

Pour ce dernier, « il est difficile de demander à une collectivité de régler tous les problèmes », car son budget diminue, ainsi ce sont près de 11 millions d'euros en moins dans les caisses du Département, auquel s'ajoute le non-paiement par l'Etat du transfert des compétences, de près de 800 millions d'euros.

Des manques financiers qui pèsent sur la gestion de la collectivité, d'autant que désormais « on change de dénomination, il y aura peut être plus de collectivité dans six ans, on ne sait pas encore quelles seront les compétences de ce Département », a déploré Henry Hippolyte.

Raison pour lesquelles, il faut « réfléchir et mobiliser les énergies, trouver des solutions », via l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire qui « sont des initiatives » à développer, pour ce dernier. Mais le plus important pour Henry Hippolyte est de « mettre l'humain au centre des préoccupations et des responsabilités », pour ainsi « trouver des consensus et réfléchir ensemble ».

**Céline Tabou**

## Auprès de Michèle Caniguy, Maurice Gironcel, Viviane Soune-Seyne et René Sotaca

# La jeunesse du canton n° 4 Ensemb' pour de vraies solutions

**L'appel des candidats a été entendu. Les représentants de la Jeunesse de Sainte Suzanne, Cambuston et Petit Bazar étaient près de 150 mercredi pour débattre avec les candidats de leurs difficultés et des propositions pour leur Avenir. Un débat constructif et très relevé qui ne s'arrêtera pas après les élections.**



**Rencontre avec les jeunes à Quartier Français.**

« À La Réunion, la moitié des moins de 20 ans vit en dessous du seuil de pauvreté et près de 60 % des actifs de moins de 25 ans sont à la recherche d'un emploi.

La Réunion s'est transformée ces dernières années mais le développement n'a pas profité à tous, c'est le moins que l'on puisse dire.

La jeunesse est l'un des atouts de La Réunion. C'est grâce à elle que se construira La Réunion de demain et c'est avec elle que nous souhaitons travailler. Comment construire une société plus juste lorsque notre île détient le triste record d'Europe du plus fort taux de chômage des Jeunes, qui atteint près de 60 % des inscrits au pôle emploi ? » C'est ce qu'a voulu, dès le départ, dire Maurice Gironcel aux nombreux jeunes qui se sont déplacés, sans oublier de les en remercier, au préalable.

### **La création d'un Comité de Jeunes est l'acte fondateur de notre projet politique**

« Encore faut-il écouter nos jeunes et leur donner les moyens de réussir leurs projets. C'est l'objectif que nous nous fixons pour cette après-midi de débat », ont rajouté les candidats.

« Nous ne pouvons pas laisser une partie de notre jeunesse se perdre. Notre action doit être déterminée. Elle doit permettre à chaque jeune de retrouver l'estime de soi, d'acquérir les savoir-être et savoir-faire indispensables pour prendre sa propre vie en main », a tenu

à préciser Michèle Caniguy.

René Sotaca a rappelé les grands combats qui ont jalonné l'Histoire du PCR, « vous le savez, la Commune de Sainte Suzanne et le PCR ne sont jamais restés inactifs auprès de notre Jeunesse. L'OD-JR (Organisation Démocratique de la Jeunesse Réunionnaise) dans les années 50, 60 ; le FJAR (Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnaise), toujours dans les années 60, l'AJFER, Nou lé Kapab de Gilles Leperlier, depuis 2009, le Komité Jeunes Est depuis 2002, que j'ai eu l'honneur de présider, nous rappellent que la Lutte pour la Défense de la Dignité de notre Jeunesse et de leur accès à des emplois et des Responsabilités dans notre Pays, ont toujours fait partie de nos priorités.

Face à la situation que l'on connaît aujourd'hui, il a toujours été clair pour nous que notre Responsabilité est de ne pas baisser les bras et de tout mettre en œuvre pour offrir une chance à notre jeunesse. »

### **Le programme plébiscité par la jeunesse**

La création du comité Jeunes : réveiller la conscience politique de notre Jeunesse et leur rappeler combien il est important qu'ils donnent leurs avis dans les décisions qui conditionnent leur Avenir ». Mettre en œuvre, des chèques santé pour les jeunes et des chantiers d'insertion dans les quartiers, entre autres propositions.

Les candidats se sont engagés à mettre en œuvre une politique de cohésion sociale qui prenne en compte les besoins des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées une politique qui ne laisse personne « sur le bord du chemin ».

« La Vie culturelle, sportive et associative sera un des piliers du développement de notre action sociale. Autour du centre culturel de Quartier Français, nous fédérerons les initiatives et les projets afin de porter un projet culturel d'envergure départementale. Nous continuerons à revaloriser l'image à l'international de ce grand Homme Réunionnais qu'est Edmond Albius.

### **Deux grands services publics créés pour l'insertion**

Dans le domaine de l'insertion, nous mobiliserons tous les crédits des contrats aidés pour créer ces grands services d'intérêt public d'aide à la personne et de l'Environnement, créateurs de milliers d'emplois pour la population de Sainte Suzanne, Cambuston et Petit Bazar et pour la Réunion.

Création d'une Zone économique à la Marine

67 parcelles allant de 500 à 1000m<sup>2</sup>, permettant l'implantation d'entreprises et la création d'emplois. 1er effet : Gamm'Vert et 30 emplois.

Accompagnement de l'extension de Carrefour : implantation d'un MR Bricolage XXL = 100 emplois

La Ressourcerie de Bagatelle bientôt en construction, ce qui permettra, dans le cadre de l'insertion, d'investir de nouveaux métiers relatifs aux déchets et à leur valorisation.

Le Restaurant du Bocage devient un centre de formation aux Métiers de la Restauration

La Clause d'insertion concernera tous les travaux menés sur la Commune.

Les jeunes ont unanimement apprécié ce langage concret des candidats et restent mobilisés pour que des solutions rapides, efficaces et durables leur soient proposées. De vraies solutions, à la hauteur de leurs enjeux.

## Le vainqueur des élections contre un État palestinien

# Benjamin Netanyahu remporte les élections législatives

**Le parti du Premier ministre israélien sortant Benjamin Netanyahu, le Likoud, a remporté les élections législatives mercredi 18 mars, avec 29 sièges sur les 120 contre 24 sièges à l'Union sioniste.**

**D**éjouant les sondages, Benjamin Netanyahu obtient une éclatante victoire, cependant au lendemain du dépouillement, les États-Unis et les Européens l'ont appelé à renoncer à ses promesses de campagne radicales sur le conflit avec les Palestiniens. Benjamin Netanyahu s'est engagé contre la création d'un État palestinien aussi longtemps qu'il sera au pouvoir.

### Un gouvernement très à droite

Benjamin Netanyahu est parvenu à devancer son principal opposant de la liste de centre gauche, Isaac Herzog, qui a obtenu 18,7 % des voix, contre 23 % pour le Likoud. Il s'agit d'un quatrième mandat pour le Premier ministre, qui a appelé les partis de droite à le rejoindre rapidement pour former une majorité nationaliste. Devant ses partisans, il a annoncé que « contre tous les pronostics, nous avons signé une grande victoire pour le camp national sous la conduite du Likoud ! », ajoutant que « nous devons construire un gouvernement fort et stable ».

Isaac Herzog a reconnu la victoire de son rival, lui souhaitant même « bonne chance ». Il a lancé : « Tout est ouvert » devant ses sympathisants. Ce dernier a affirmé que « j'essaie de mettre tout en œuvre pour construire un véritable gouvernement social en Israël », assurant qu'il ne participerait pas à un gouvernement d'union nationale.

Pour le leader de l'Union sioniste et son alliée centriste Tzipi Livni, « l'opposition est la seule option réaliste que nous ayons ». Une position partagée par le Likoud, qui a assuré qu'il « n'y aura pas de gouvernement d'union avec le parti travailliste ».

Dans un communiqué de presse, le parti du Premier ministre, a annoncé que Benjamin Netanyahu se donne deux à trois semaines pour former un nouveau gouvernement. Ce dernier s'est entretenu avec dif-

férents chefs de parti, dont les formations nationalistes et ultra-orthodoxes ainsi que le parti à vocation sociale du « Moshé Kahlon ».

### Arabe uni 3e force politique

Le Premier ministre « a l'intention de se mettre immédiatement à la formation du gouvernement afin d'achever cette tâche dans un délai de deux à trois semaines ». Selon le quotidien « Yediot Aharonot », cité par Le Monde, Benjamin Netanyahu et Naftali Bennett, chef de file du parti nationaliste et sioniste religieux « Foyer juif », ayant obtenu 8 sièges, se sont déjà entendus pour engager des négociations pour une coalition de droite.

En dépit de toutes ces tractations et stratagèmes, l'optimisme est de mise à Nazareth. Les représentants de la liste Arabe uni est devenu la troisième force politique d'Israël. Composés des petits partis des Arabes israéliens, ils représentent les descendants des Palestiniens restés sur leurs terres à la création d'Israël en 1948. La liste a remporté 13 sièges, mais le soutien à Isaac Herzog pourrait leur faire perdre des partenaires éventuels.

### Réactions mitigées

La Maison Blanche a salué du bout des lèvres la victoire de Benjamin Netanyahu, réaffirmant son soutien à une solution de deux États, israélien et palestinien. Un projet enterré par le Premier ministre israélien à quelques heures du scrutin, afin d'attirer les derniers indécis.

Ainsi, Josh Earnest, porte-parole de l'exécutif américain, a expliqué lors d'un point presse que « le président (américain, ndlr) continue de penser qu'une solution à deux États est la meilleure façon de répondre aux

tensions », précisant que Barack Obama n'avait pas appelé le grand vainqueur, laissant le secrétaire d'État John Kerry s'en charger.

La Maison Blanche a également fait part de son inquiétude vis-à-vis de certains discours sur le vote arabe tenus pendant la campagne, des propos « qui divisent » et visent à « marginaliser les citoyens Arabes israéliens », a-t-elle dénoncé. En effet, le Premier ministre israélien a posté une vidéo jugée alarmiste, dans laquelle, il disait que « le pouvoir de la droite est en danger. Les électeurs arabes se rendent en masse vers les bureaux de vote ».

Pour David Hartwell, « la relation avec les États-Unis est plus mauvaise que jamais. Après avoir présenté sa position de manière si abrupte, il sera difficile pour Netanyahu de revenir en arrière et de prétendre qu'il ne s'agissait que d'une stratégie de campagne », a-t-il expliqué dans le magazine londonien « Middle East Insider ».

En Europe, les réactions sont peu enthousiastes, même sceptiques, de nombreux dirigeants ont insisté sur la nécessité de relancer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, à l'arrêt depuis près d'un an. Le Premier ministre britannique David Cameron a félicité les vainqueurs, mais il a laissé son porte-parole expliquer qu'"il souhaite voir la paix, voir une solution à deux États ». De son côté, le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a appelé le prochain gouvernement à la « responsabilité » et réaffirmé son soutien à un État palestinien.

**Céline Tabou**

## Billet philosophique

# «La haine tue»

Dans les trois prochains numéros de cette chronique, nous publierons des réflexions parues dans la revue "Africultures" suite aux attentats tragiques survenus en France en janvier dernier. Ainsi, sous le titre «La haine tue. Avis aux femmes et aux hommes de raison...», cette revue a publié le 11 janvier dernier un texte du poète D'de Kabal quelques jours après ces tragédies. En voici de larges extraits.



D'de Kabal.

Certains des mots que je lis depuis quelques jours me heurtent, me blessent, et j'ai l'intime sentiment qu'ils heurtent et blessent insidieusement l'ensemble des habitants de la France. Pour le coup, le chaos ambiant ne se fait pas dans la discrimination, toutes les couches sont atteintes et les dégâts sont et seront conséquents.

Les mots abattent des murs et élèvent les consciences, ce n'est plus à mettre en débat. Ce qui n'est plus à mettre en débat non plus, c'est que les mots peuvent tout aussi bien nuire et détruire. Abîmer et soumettre.

Il y a aussi une guerre des mots que nous ne devons pas perdre. Nous devons commander les mots, ce ne sont pas les mots qui nous commandent. Ces mots-là sont jetés en pâture aux tout-venants sur nos réseaux sociaux et ailleurs. Ailleurs,

on peut les mettre en débat. Où sont passées notre vivacité d'esprit, nos facultés d'analyse ? Sommes-nous condamnés à vociférer notre bile et nos glaires en mettant encore et encore l'Autre en accusation ?

### Je n'ai pas peur

Je suis sensible à la façon dont ceux qui s'indignent ont choisi de résister; on ne tue pas des gens parce qu'ils ne pensent pas comme vous, on ne peut pas tuer des journalistes sans que le peuple réagisse; vous ne pourrez pas tuer cette voix, elle sera encore plus entendue.

Être en accord ou non avec son contenu, pour moi n'est pas la question; des personnes ont été exécutées, justement à cause de son contenu, et c'est totalement in-

acceptable. Inacceptable. Totalement. Car voilà ce dont il s'agit : résister à la terreur.

Donnons à chacun et tous le droit de s'indigner et de choisir le manteau qui habillera cette indignation. L'humilité face à la condescendance, nous en avons besoin, plus que jamais. Quand le chaos fait que la terre tremble, on ne donne pas de leçon, on écoute, et on prend la mesure de la détresse des siens. Chacun doit pouvoir entendre que les armes de résistance sont multiples.

Je n'ai pas peur parce que je sais que la violence ne surgit pas comme ça de nulle part. Je sais que les conflits armés sont les enfants malades d'adultes avides de pouvoirs et experts en confusionisme.

### Surtout digne

Je sais que quand on finance des guerres sur différents points du globe, quand on fait du business de la mort un business fructueux, à un moment ou à un autre la violence, elle, vient frapper à notre porte. C'est une erreur de croire que les violences médiatiques, verbales, sociales, économiques, militaires, politiques et policières ne font pas de petits. C'est une erreur de croire que les violences sont stériles. Elles ne le sont pas, elles enfantent. Elles enfantent la mort.

Ceux qui, au sein de leur foyer, tiennent le discours selon lequel un bon musulman est un musulman mort, ceux-là sont le placenta dans lequel est déjà en train de grandir un fœtus de haine, et nos réseaux sociaux sont le liquide amniotique dans lequel baigne ce fœtus. Et leurs enfants meurent déjà aussi. Parce que la haine tue.

Chers frères et chères sœurs de lutte, il va falloir être fort, très fort... Et surtout digne.

# Ot é

## Tousèl ou sinonsa bien mal antouré !

*Na in zimaz i pass i ropass dann mon tête, konm di lo kont i tourn an boukl san zamé arété : moin na kinz-sèzan par la, moin lé dann kabine kamiyon mon papa. Lo tan ? Tan z'élékasyon. L'androi ? Kartyé fransé dovan in boutik. Lo pèrsonaz ? In nèrvis lo nom i komans par T, d'après sak mi souvien. Nana osi in ot moun pli shéti, moin batayèr. Kosa l'arivé ? Mi koné pa, mé tou d'in kou lo nèrvis i palank lo boug dsi lo kamiyon, son tête i kongn avèk lo gro bar an fèr téi sèrv parchok. Le boug i tonm dousman, dousman, le san i sort par son zorèy, par son né. Li lé a tèr é li bouj pi , sirman dann koma. In néstan demoun i fane, shinoi i fèrm la boutik é lo boug i rès atèr, é zandarm i di : « sirkilé ! Na poin arien pou rogardé ! »*

*Sa té lo tan nèrvis. Lo tan la vyolans, lo tan la frode, lo tan la vyolans l'éta... lo tan té i arpran dann nout min, komine par komine. Konbien lo tan nou la mète pou sort la-dan ? Pa arienk in zour é sète martir o moins, san konté sak pèrsonne la pa fé in ka ansanm, konm listoir lo ga moin la rakont an o la... Sa sé listoir La Rényon, listoir lo pèp rényoné an pliské sa, listoir nout parti kominis rényoné... Sèl ranpar, dan tan la – é pétète zordi ankor !- par raport tout sak bann rényoné, la sibi la soufèr... Mon bann kamarad fidèl, mi koné pa si zot i majine sa, mi koné pa si sa i fé parti lo fil rouj k'i donn azot la dirékasyon dan la lite, mi koné pa si zot i kalkil z'afèr konmsa, sansa si zot i fé sa, sinploman, par instinn fidèlité pou la rézistans lo pèp rényoné.*

*Mi pans azot, mon bann kamarad, mé mi pans osi sak la trok shomin, sak zordi ankor i kroi zot i pé rash rasine nout parti dan nout pèp rényoné, fé disparète ali par isi, par laba, fé konmsi li té i kont mèm pi, li té i kont mèm pa, konmsi li l'avé mèm pa égzisté. Mi pans listoir i obli ar pa zot l'èr zot va fé lo bilan, pars a s'ki paré toulmoun in zour ou l'ot i doi fé son bilan, kansréti kan la mor i zoué kas kou dann nout do. Zour la, mi kroi zot va santi azot bien tousèl loin par raport nout parti, par raport la rézistans nout pèp rényoné...tousèl é touléka bien mal antouré.*

**Justin**

NB Pou kosa mi pans sa zordi ? Pars mi sort lir nout kamarad Simone la gingn in kou d'galé dann son pare-briz. Mi domann si lo tan lontan i artourn pa ankor. Touléka, sanm pou moin malorozman, na ankor la brèz sou la sann.

« I diskite pa èk in kouyon, i donn a li rézon ! » – in kozman pou la rout

Sa sé in kozman dir sa ! i vé dir, na dmoun si tèlman boushé na poin arien pou tiré. Lé pa posib fé antann ali in pti myète la rézon. Tout son rézoneman lé fo é la pa ou pou ardrès sa. Donk i di aou, i fo pa pèrd lo tan avèk in kouyon. Di oui, pars èk oui na poin batay ! Poitan, mi koné na dmoun I fatig azot pou aspliké, aspliké ankor : sa dmoun na konfyans dann z'ot sanblab é si, dann ta, i nyabou ratrap inn-dé grin, dizon sé touzour sa. Pétète fo trap par lo bon bout, pars si i trap par mové bout i défil. In pé i di, la pédagozi i pass par la répétisyon..mi pans sa lé fatigan é si lé nésésèr ? Kosa zot i anpans : fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr griz é pétète rant-rant zot va oir ni péz'ète dakor rantre nou.